

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace
 Réclames : 35 ct.
 Avis mortuaires : 30 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas, Sion
 tél. (027) 2 44 22
 Martigny
 tél. (026) 6 00 48

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Abonnements

Suisse Fr. 18.-
 Av. Bulletin off. Fr. 26.50
 Etranger Fr. 26.-
 Chèques postaux Il c 58
 Rédaction et administration :
 Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Notre article du mercredi

Menace inflationniste

L'indice suisse des prix à la consommation, qui par rapport à la base de 100 points en août 1939, s'inscrivait à la fin de l'année 1960 à 184,7 points, a atteint l'indice de 191,2 points à fin 1961. Le coût de la vie s'est plus rapidement élevé au cours de ces derniers mois que durant la première moitié de l'année, ensuite des hausses qui se sont abattues l'automne dernier sur les produits alimentaires, sur le mazout et sur les loyers. La rapide progression de cette hausse du coût de la vie a quelque peu surpris et a engagé à laisser les événements aller leur train. L'énorme capacité de consommation du marché, il n'y a pas de chômeurs et la masse des salaires va croissant, engage les vendeurs à augmenter les prix, ce qui entraîne la course prix-salaires. Une augmentation des salaires horaires des ouvriers du bois et du bâtiment de 35 cts pour les professionnels et de 30 cts pour les manœuvres est entrée en vigueur dès le 1er janvier et doit compenser le renchérissement jusqu'à concurrence de 192 points. Si ce mouvement se maintient on n'évitera pas une augmentation générale importante des salaires et par voie de conséquence de nos prix de revient, qui en dépendent pour l'essentiel.

Il n'est pas étonnant qu'au moment où la conjoncture, stimulée par l'augmentation de la demande de marchandises destinées à l'étranger et aussi à la consommation intérieure, tourne à plein rendement, où tout le monde a dû travailler en abondance, les lois du marché jouent : pourquoi vendre moins cher ce que le client est disposé à payer le gros prix ?

Mais nous devons compter avec les effets du Traité de Rome. Le marché commun a stimulé les énergies chez nos voisins et leur concurrence devient de plus en plus dure pour notre commerce et notre industrie qui doivent y faire face en utilisant non seulement l'argument de la qualité mais celui du prix favorable.

C'est pourquoi la Suisse ne peut pas se permettre de rester inactive. Dans une phase d'évolution de ce genre, il importe que, comme ce fut le cas dans les périodes d'essor antérieures, le pouvoir d'achat de notre monnaie soit maintenu et qu'il soit reconnu comme l'élément de premier ordre pour la prospérité du pays. Il est donc d'une importance décisive que nous conservions la capacité de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Cette exigence montre qu'il est absolument nécessaire qu'en s'appuyant sur une collaboration étroite et compréhensive en-

tre employeurs et employés, l'économie dans son ensemble fasse tout son possible pour enrayer cette nouvelle augmentation du coût de la production et des prix.

C'est certainement par la voie des conventions collectives et non point par celle d'une réglementation étatique que la solution doit être recherchée. Bien que les intérêts des travailleurs et du patronat s'opposent souvent, il est conforme à notre conception suisse de les concilier au prix de concessions réciproques. Dans l'organisation économique et politique de l'heure actuelle, les associations d'employeurs et de travailleurs sont appelées à jouer un rôle sans cesse grandissant. Les conventions collectives de travail se sont multipliées dans notre pays de façon telle que leur nombre et leur efficacité prouvent que les conditions de travail peuvent être réglementées exclusivement par elles de manière suffisante. Une réglementation rigide imposée par l'Etat ne pourrait,

Par M. JOSEPH MAXIT
 ancien prés. du Grand Conseil

par contre, pas donner satisfaction, car elle ne saurait pas tenir compte dans la même mesure des nécessités particulières de chaque branche d'entreprises.

L'histoire des salaires démontre que le travailleur est soumis aux seules lois naturelles de la concurrence, de quelque manière que soient construites les sociétés et que soient groupés les individus. La soi-disant « loi d'airain des salaires » suivant laquelle les salaires se proportionneraient fatalement au coût de la vie, n'a jamais existé que dans l'imagination de théoriciens illustres. L'histoire des prix en fournit de multiples preuves. Le taux des salaires et celui des denrées ont obéi à des lois différentes. Par la comparaison de ses recettes et de ses dépenses, on voit que l'ouvrier fut beaucoup plus aisé en certains siècles qu'en d'autres ; la viande fut pour lui, du XIII^e au XV^e siècle un aliment de consommation journalière qui disparut plus tard de sa table ; le pain blanc coûtait, il y a deux cents ans, aussi cher que de nos jours, lorsque le manœuvre gagnait infiniment moins. De même, il n'y a pas de concordance nécessaire entre la prospérité d'un pays et l'aisance de la classe laborieuse ; c'est ainsi qu'au XV^e siècle dans nos Etats de l'Occident qui étaient pauvres, l'ouvrier et le paysan étaient riches, tandis qu'ils étaient pauvres vers la fin du XVIII^e siècle alors que nos contrées étaient relativement riches.

Ce qui précède n'enlève d'ailleurs rien à la nécessité de dégager et de connaître les lois économiques. Il ne faut surtout pas exagérer l'importance du passé pour juger du présent.

A cet égard, il est évidemment désirable que les pouvoirs publics, responsables et juges des nécessités politiques en aient sans cesse devant les yeux les données économiques. C'est là que les associations d'employeurs et de travailleurs doivent jouer le rôle de conseillers et assumer les tâches dont l'Etat n'est pas en mesure de se charger lui-même pour chercher dans un esprit de collaboration et d'entente les solutions que commande le bien général.

Dans les circonstances actuelles, l'aggravation des tensions d'ordre conjoncturel, qui nous occupe, peut ne pas paraître alarmante. La hausse de 6,5 pts de l'indice des prix à la consommation, qui s'est produite en un an et représente du 3,5 pour cent, est légère si on la compare avec les mouvements enregistrés dans les indices étrangers. La liquidité du marché monétaire est, d'autre part toujours satisfaisante et le taux d'intérêt en Suisse sensiblement plus bas que chez nos voisins.

Néanmoins, les indices d'une surchauffe de notre appareil de production se multiplient et la menace d'une remise en mouvement de la spirale inflationniste paraît assez précise pour

(Suite en 2e page)

Aujourd'hui 24 janvier, anniversaire des barricades d'Alger



Ce jour est le deuxième anniversaire du soulèvement d'Alger dit « des barricades ». Les fanatiques de l'OAS veulent fêter ce « jubilé » par une journée de deuil en Algérie et d'attentats de terreur en métropole. L'explosion d'une bombe dans la cour du Ministère des Affaires étrangères au Quai d'Orsay, lorsqu'un employé déchargeait des colis d'une camionnette, est peut-être un « lever de rideau ». Toujours est-il que l'un des colis a explosé, faisant sauter le malheureux employé et la camionnette et occasionnant au bâtiment de graves dégâts ; de plus, la violence de l'explosion a fait tomber un peintre d'un échafaudage voisin ; ses blessures ne lui ont pas permis de survivre. 32 autres personnes ont été blessées. - Notre photo montre le théâtre tragique de l'attentat.

Vous m'en direz tant !

Chaque métier comporte ses servitudes et exige de la part de celui qui l'exerce un certain mode de vie.

C'est ainsi que le conducteur d'un train routier doit pouvoir rouler, de nuit, sans dormir, qu'un fonctionnaire est contraint de se conformer, dans une large mesure, aux devoirs ne sa charge, et qu'un chirurgien ne se comporte pas, dans une salle d'opération, comme un cafetier à son comptoir.

Ces considérations qui tombent sous le sens, je les ai faites à l'interlocuteur qui s'étonnait d'apprendre qu'un homme d'affaires menait grand train après une faille spectaculaire.

Eh ! lui dis-je, il se remet à la peine ! La belle voiture, la villa, les domestiques, les dîners au champagne, les voyages, tout cela fait partie de ses attributions et s'il veut regagner les millions qu'il a perdus, il faut qu'il montre un cran égal à l'avenir que par le passé :

— Garçon, du caviar !
 Enfin, voyons, soyons logiques :

— Si un petit ouvrier commet des incorrections dans son emploi, on ne l'empêchera pas de rechercher plus tard une nouvelle activité, en rapport avec sa formation professionnelle, et s'il a besoin d'un marteau ou d'une scie à main, personne ne songera à l'en priver.

Eh bien pour un homme d'affaires, la belle voiture et l'habit bien coupé sont des instruments de travail.

Réfléchissez :
 Est-ce que vous accepteriez de conclure un marché portant sur des sommes astronomiques avec un gaillard qui aurait une pince au bas de ses pantalons et qui descendrait d'un vélo-moteur ?

Non, n'est-ce pas ? Vous lui demanderiez s'il n'a pas des lames de rasoir à vendre et vous refermeriez votre porte.

Par conséquent, c'est vous qui l'obligez, par l'attention que vous attachez à sa mise et le soin que vous prenez de ses signes extérieurs de richesse, à porter beau.

Et lui ne fait que se conformer durement — bars, repas fins, présents de prix — aux lois de la bienséance.

Mais, rétorquez-vous, s'il est ruiné ? Ne soyez pas naïfs.

A partir d'une certaine fortune, on n'est pas ruiné, même si l'on perd beaucoup d'argent, et en mettant les choses au pire, un peu du sien, on est serré, et ce n'est pas en songeant au dénuement qu'on se refait, mais à de nouvelles affaires :

— Garçon, une table pour cinq personnes et préparez le champagne !

C'est héroïque, je sais, mais l'héroïsme est nécessaire.

Il y a des cas où pour se remettre en selle il ne faut pas hésiter à acheter une écurie de course...

Les principes avant tout. A. M.

Après la chute d'un Mig bulgare en Italie : espion ou fugitif ?



Un chasseur à réaction « Mig 19 » de l'aviation bulgare s'est écrasé au sol samedi après-midi, près de Bari, après avoir heurté un arbre de l'aile. Le pilote, Mjiloch Podgorov, blessé à un bras et à la tête, aurait déclaré aux autorités italiennes venues l'interroger, qu'il avait volontairement atterri en Italie, précisant qu'il « avait choisi la liberté ».

Les agents du contre-espionnage italien qui interrogent le pilote n'ajoutent toutefois guère de foi à ses déclarations. Ils soulignent que le pilote, si son intention avait véritablement été de demander le droit d'asile en Italie, aurait pu sans danger, ni incident, atterrir sur l'aérodrome de Bari ou sur celui de Brindisi, alors qu'en fait, il a dépassé ces deux aérodromes sans manifester l'intention de se poser.

Les experts italiens soulignent également que l'appareil transportait des caméras, fait qui ne saurait trouver de justification dans la version du pilote.

Ces caméras ont été transportées par avion à Rome, et les films qu'elles ont pris sont actuellement à l'étude. Les experts italiens espèrent que le développement de ces films permettra d'obtenir une preuve irréfutable de la mission d'espionnage du « Mig 19 ».

Courts métrages

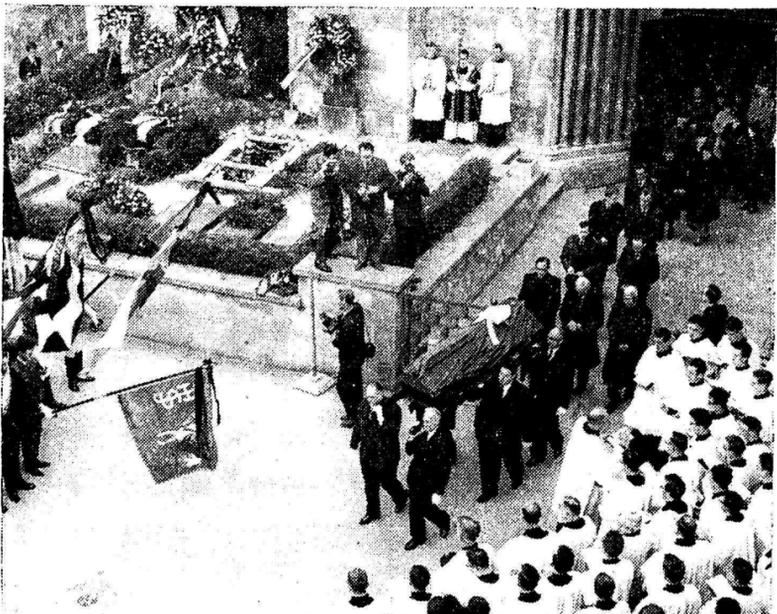
Les bonnes occasions

● Nous vivons la période des soldes. Que d'occasions tentantes ! Que d'appareils ménagers, que de pièces d'habillement à saisir pour une bouchée de pain ! Par la faute d'un typographe distraité, une grande maison genevoise doit s'être taillée un certain succès par sa publicité. Elle annonce en effet qu'un transistor, d'une valeur de 128 fr. est cédé au prix extraordinaire de... 169 francs !

Le coup du carburateur

● C'est un ancien mécanicien en chômage qui a trouvé ce nouveau moyen de faire des dupes. Posté, à Paris, à un endroit stratégique de la circulation, il se présentait en tenue de travail impeccable, surveillant d'un œil compétent le passage des voitures Renault... conduites par des femmes, dont on sait que les connaissances en mécanique sont généralement très élémentaires. Galamment, il faisait stopper les machines et annonçait à la conductrice que des étincelles sortaient par le tuyau d'échappement, ce qui pouvait être la cause d'un accident grave. Le mécanicien se présentant comme « metteur au point de Renault », la conductrice lui faisait confiance. Notre homme ouvrait alors le capot, démontait le carburateur et... faisait disparaître le flotteur dans sa poche. Voyez vous-même, disait-il alors. Vous avez perdu le flotteur. Que faire, répondait la conductrice ennuyée. Oh, ce n'est pas grave, reprenait le mécanicien, j'en ai justement un de rechange dans ma trousse. Et de sortir l'engin, de le replacer et... d'encaisser le prix de vente. Ce trafic de haut rendement dura jusqu'au jour où, par malchance, notre entreprenant mécano tomba le même jour deux fois sur la même conductrice. Celle-ci fit semblant de jouer le jeu, mais elle héla un agent et... on connaît la suite logique de l'aventure.

Les obsèques de Mgr Caminada



De nombreuses personnalités ecclésiastiques et politiques ont assisté aux funérailles de l'évêque du diocèse de Coire, Mgr Christianus Caminada. La population de la ville s'est associée en grand nombre à la cérémonie. Notre photo : le cercueil quitte la cathédrale avant d'être porté dans la tombe.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

Dérapiage sur le verglas : trois blessés

Hier matin, les routes étaient de véritables patinoires. Entre Martigny et Vernayaz, une voiture bernoise a dérapé et est sortie de la chaussée après avoir franchi une meunière. La conductrice, Mme Berthe Vuilleumier ainsi que M. et Mme Klopstein ont été transportés à l'hôpital. Leurs blessures n'inspirent toutefois aucune inquiétude.

Un peu plus tard, au même endroit, une machine vaudoise a pris le même chemin, hors de la route, que la voiture bernoise. Dégâts matériels seulement.

Jeunesse radicale

Assemblée mensuelle le lundi 29 janvier prochain, à 20 h. 15, au café du Midi. Ordre du jour : 1. Lecture du protocole ; 2. Rapport présidentiel ; 3. Entretien sur la musique par le prof. H. Burjard ; 4. Divers.

Nous sommes certains que l'intéressante causerie, enrichissant cette première assemblée de l'année, attirera une participation record. Le comité.

Dans trois salles simultanément

C'est en effet dans les salles du Casino Etoile, de l'Hôtel Kluser et au Café des Messageries que se jouera, dimanche 28 janvier, dès 14 heures, le loto géant de bienfaisance de la Croix-Rouge de Martigny et environs, associée à la Colonie de vacances.

18 000 francs de lots seront répartis entre les heureux gagnants : une voiture Citroën 2 CV, un vélomoteur, des bons de séjour pour Champex et Verbier, des voyages en avion pour les îles Baléares, Paris, frigo, appareil de TV, montres en or, fromages, jambons, etc. ; de quoi convaincre les plus récalcitrants.

Cartes d'abonnement au prix modique de 30 francs.

Les lots sont exposés dans la vitrine du magasin Bagutti-Giroud.

En vous distrayant, en tentant votre chance, vous aurez en outre la satisfaction d'avoir permis, dans une modeste mesure, l'envoi d'enfants débiles à la mer ou à la montagne.

CHARRAT

Le dernier duel Charrat-Zermatt

Cette rencontre du championnat de première ligue se jouera ce soir, mercredi, à la patinoire de Martigny.

Nul doute que le dernier match officiel de cette saison, pour le CP Charrat, attirera un nombreux public.

La partie promet d'ailleurs d'être très serrée, car les montagnards furent battus de justesse en match aller.

ISERABLES

† Mathilde Crettenand

Samedi écoulé, une assistance extrêmement nombreuse et attristée d'Iséables et des villages voisins rendait un suprême adieu à cette âme d'élite que fut Mme Mathilde Crettenand-Monnet.

Figure courtoise et sympathique à la fois, cette épouse exemplaire — dans le vrai sens du mot — s'en est allée rejoindre le Bon Pasteur, à 44 ans déjà, après L'avoire servi avec foi et fidélité et supporté courageusement sa terrible maladie.

Samaritaine — monitrice, collaboratrice d'un commerce local, et nous en passons, Mathilde laissera le souvenir d'une personne excellentement dévouée en toute circonstance.

A son brave mari, à son honorable et nombreuse famille, souvent frappés dans le deuil, va l'expression sincère de nos condoléances émues.

HAUT-VALAIS

La tentative d'ascension hivernale de la paroi nord du Cervin



La terrible face nord, invaincue en hiver jusqu'ici.

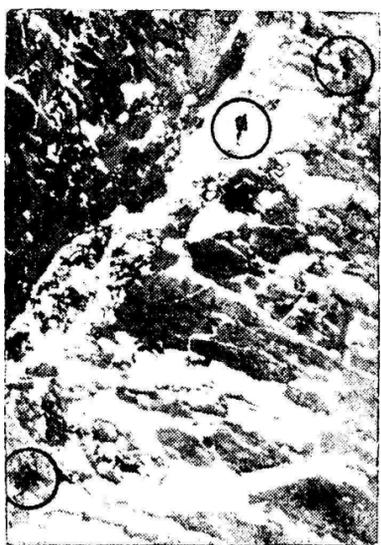
Depuis cinq jours, trois hommes, trois Autrichiens, les alpinistes Franz et Adolphe Huber et Herbert Sadelmeyer, sont sur la terrible paroi nord du Cervin qu'ils essaient de gravir pour la première fois en hiver. On sait que la cordée du Dr Mazeaud, avec Tony Hiebeler et Tony Kinshofer, vient d'échouer dans une tentative analogue.

Hier soir, les trois alpinistes devaient se trouver à environ 300 mètres du sommet alors qu'ils s'installaient pour ce qui devait être le dernier bivouac. Mais, de l'avis général des guides zermattois, cette dernière grimpe verticale est la plus dure. Epuisés par la fatigue et le froid, les grimpeurs devraient faire preuve d'une endurance peu commune pour parvenir à vaincre cette ultime difficulté.

Le Cervin était hier partiellement caché par des nuages et il était difficile de repérer la position des alpinistes. En fin de journée, le mystère total régnait. Avaient-ils décidé de bivouaquer sur la face ? Ou avaient-ils regagné l'arête pour redescendre ? S'étaient-ils abrités au refuge Solvay ? Ce n'est qu'aujourd'hui qu'une réponse pourra être donnée à ces questions. Le temps doux de cette dernière nuit a peut-être été favorable à un dernier bivouac et l'assaut final pourrait être donné ce matin.

En tout état de choses, hier soir à Zermatt on se préparait à intervenir. Tony Hiebeler et Tony Kinshofer se sont déclarés d'accord de monter par l'arête du Hoernli pour porter aide à leurs compatriotes en cas de danger.

La journée sera de toute façon décisive. Elle nous vaudra soit la réussite de la première hivernale, soit l'annonce d'une sage retraite, soit, hélas, celle d'un accident.



Voici la position des trois grimpeurs sur la face nord lors des dernières observations.

Après les championnats valaisans de ski

Nous avons pu donner lundi les premiers commentaires ainsi que le palmarès de ces championnats valaisans de ski disputés à Saas-Fée. Voici le classement complet, en ce qui concerne les participants romands, des diverses épreuves.

DESCENTE

Dames

1. Fellay Marie-Paule, Verbier 2' 30" 4
2. Bochatay Fernande, Marécottes 2' 41" 3
3. Gay Françoise, Marécottes 2' 47" 6
4. Coquoz Agnès, Champéry
5. Fleutry Marlène, Marécottes
6. Veuthey Marianne, Saxon

Messieurs (seniors)

1. Biner Amédée, Zermatt 3' 47" 1
2. Darbellay Michel, Verbier 3' 53" 8
3. Bumann Kurt, Saas-Fée 3' 57" 3
4. Biner Robert, Zermatt 4' 01" 7
5. Lorenz Fritz, Saas-Fée
6. Constantin Jacky, Ayent
7. Burgener Willy Saas-Fée
8. Sierro Adolphe, Hérémence
9. Dayer Clément, Hérémence
11. Moix Claude, Saint-Martin
13. Mathey Norbert, Salvan
15. Perrin Yvon, Val d'Illicz
17. Décaillet René, Salvan
19. Michellod Francis, Leytron

Messieurs (juniors)

1. Fleutry Jacques, Marécottes 3' 47" 4
2. Décaillet Edmond, Marécottes 3' 57" 7
3. Franzen Peter, Zermatt 4' 09" 3
4. Imboden Ludwig, Taesch 4' 16" 3
5. Walter Hermann, Graechen
6. Supersaxo Oswald Saas-Fée
7. Berchtold Albert, Riederalp
8. Cherix Roland, Val d'Illicz
9. Ruettimann Josef, Ried-Brig
10. Emery Gérard, Montana
11. Veuthey Bernard, Saxon
12. Gay-Descombes Pierre, Salvan
15. Rossier Léon, Saint-Martin
16. Mayor B., Saint-Martin
17. Lonfat Alexis, Salvan
18. Jacquier Fernand, Salvan
20. Renggli Jean-Claude, Vercorin

SLALOM GEANT

Dames

1. Fellay Marie-Paule, Verbier 1' 40" 4
2. Gay Françoise, Marécottes 1' 40" 9
3. Bochatay Fernande, Marécottes
4. Bestenheider Jeanine, Montana
5. Veuthey Marianne, Saxon

Messieurs (élite)

1. Pitteloud Alby, Thyon 2' 04" 0
2. Perren Alois, Zermatt 2' 05" 8

Messieurs (juniors)

1. Décaillet Edmond, Marécottes 2' 07" 9
2. Fleutry Jacques, Marécottes 2' 10" 8
3. Gay André, Marécottes 2' 16" 6
4. Cherix Roland, Val d'Illicz
5. Veuthey Bernard, Saxon
6. Andenmatten Ambros, Saas-Fée
7. Imboden Ludwig, Taesch
8. Bumann Peter, Saas-Fée
9. Lonfat Alexis, Salvan
10. Emery Gérard, Montana
14. Rossier Léon, Saint-Martin
16. Mayor B., Saint-Martin
19. Renggli Jean-Claude, Vercorin
21. Jacquier Fernand, Salvan

Messieurs (seniors)

1. Biner Amédée, Zermatt 2' 08" 9
2. Bumann Kurt, Saas-Fée 2' 11" 6
3. Mariéthod Jacques, Nendaz 2' 11" 6
4. Biner Robert, Zermatt 2' 12" 0

SUZE
L'apéritif des gens prudents

SAUT

Messieurs (seniors)

1. Perrén Alois, Zermatt 201.0
2. Grichting Edwin, Leukerbad 198.9
3. Burgener Antonius, Saas-Fée 194.1
4. Imseng Erich, Saas-Fée
5. Julen Martin, Zermatt

Messieurs (juniors)

1. Bumann Peter, Saas-Fée 134.0

Ecoliers

1. Supersaxo Urban, Saas-Fée 152.8

COMBINE NORDIQUE

1. Zurbriggen Johann, Saas-Fée 163.17
2. Bumann Bernhard, Saas-Fée 163.83

COMBINE ALPIN

Dames

1. Bochatay Fernande, Marécottes 13856
2. Fellay Marie-Paule, Verbier 14068
3. Veuthey Marianne, Saxon 17206

Messieurs (juniors)

1. Fleutry Jacques, Marécottes 15336
2. Cherix Roland, Val d'Illicz 16267
3. Imboden Ludwig, Taesch 16423
4. Veuthey Bernard, Saxon 16498

Messieurs (seniors)

1. Bumann Kurt, Saas-Fée 15630
2. Darbellay Michel, Verbier 15830
3. Burgener Willy, Saas-Fée 16012

Messieurs (élite)

1. Julen Martin, Zermatt 65" 9
2. Pitteloud Alby, Thyon 66" 5

Messieurs (juniors)

1. Fleutry Jacques, Marécottes 66" 7
2. Rossier Léon, Saint-Martin 71" 4
3. Cherix Roland, Val d'Illicz 71" 5
4. Mariéthod Jacques, Nendaz, 71" 6
5. Veuthey Bernard, Saxon 73" 2
6. Mayor B., Saint-Martin 74" 0
7. Lonfat Alexis, Salvan 74" 8
8. Bumann Peter, Saas-Fée 75" 5
9. Emery Gérard, Montana 77" 5
11. Gay-Descombes Pierre, Salvan 78" 2
13. Jacquier Fernand, Salvan 84" 4
14. Renggli Jean-Claude, Vercorin 84" 9

Messieurs (seniors)

1. Michellod Michel, Verbier 67" 6
2. Bumann Kurt, Saas-Fée 69" 8
3. Burgener Anton, Saas-Fée 71" 8
4. Moix Claude, St-Martin 71" 8

FOND

Messieurs (juniors)

1. Sarrasin J.-Michel, Val-Ferret 29' 11"
2. Aufderreggen Armin, Obergoms 29' 29"
3. Kreuzer Raphael, Obergoms 30' 45"
4. Kreuzer Franz, Obergoms
5. Hischer Anton, Obergoms
6. Caloz Marco, Vercorin
7. Devanthéry Raymond, Vercorin
11. Siggen Marco, Vercorin

Messieurs (élite)

1. Hischer Konrad, Obergoms 52' 13"
2. Michlig Peter, Obergoms 54' 15"
3. Kreuzer Hermann, Obergoms 54' 57"
4. Furrer Gregor, Riederalp 56' 03"
5. Hischer Gregor, Obergoms 57' 17"
6. Zurbriggen Johann, Saas-Fée 63' 17"

Messieurs (seniors)

1. Oguey Ernest, Garde-front 58' 24"
2. Hischer René, Obergoms 58' 36"
3. Walter Anton, Obergoms 59' 36"
4. Davoli Alain, Val Ferret 60' 47"
10. Siggen René, Vercorin
11. Henzen Stephan, police cantonale

DISTRICT DE MONTHY

Fête cantonale du patois 1962

Les groupes d'Illicz et Troistorrens s'étant, pour causes majeures, désistés de la faveur que l'assemblée générale leur a accordée d'organiser la Fête cantonale du patois 1962, la question reste ouverte et l'honneur de cette organisation sera confié au groupe qui le premier en fera la demande et se sera inscrit auprès de Jean Duay, Chalais, président de l'association cantonale des patoisants.

Qu'on s'inscrive donc au plus tôt afin que continue la tradition des fêtes annuelles qui, dans le passé, ont connu un tel succès et soulevé un si bel enthousiasme.

Soirée patoisante

Elle est fixée au 28 avril prochain et se déroulera à l'Hôtel Bellevue à Sierre si le nombre des inscriptions est suffisant selon décision prise par l'assemblée générale du 6 novembre dernier à Sion.

La réussite de la soirée de l'hiver dernier tenue à Sion a laissé entrevoir au sein de cette assemblée des perspectives de nouveaux succès. Lors de cette brillante soirée théâtrale de Sion, il fallait choisir la meilleure parmi les productions données, celle-ci devant être inscrite au programme de la fête romande de Vevey.

La tâche du jury ne fut pas facile, la plupart des productions méritant la palme bien dignes de figurer au répertoire de la fête folklorique veveysanne.

Que tous les groupes qui ont concouru l'an dernier à cette soirée, ceux qui ont participé aux fêtes cantonales, les sympathisants, s'inscrivent sans hésiter auprès de M. Jean Duay, Chalais, en indiquant le genre de production choisi, la durée d'émission.

Tous les genres sont admis : chants, poésie, théâtre ayant trait à nos traditions valaisannes si riches en particularités, si attrayantes, émouvantes parfois.

Qu'on y vienne nombreux et enthousiastes de ces beaux villages, des haumeaux, apporter cet air vivifiant de la vie pastorale dure parfois mais si méritante et si noble. D. A.

MONTHEY

Décisions du Conseil communal

Séance du 18 janvier

Sur le rapport de la commission d'édition et d'urbanisme, le Conseil prend les décisions suivantes :

1. Il autorise M. André Barman à construire une maison d'habitation sur un terrain sis au lieu dit « Valetta ».
2. Il décide d'engager un surveillant météorattaché aux services techniques de la commune.

Il décide d'arracher les arbres d'ornement se trouvant sur le préau du collège dont l'état est tel qu'il présente des dangers pour les enfants. Ces arbres seront remplacés par d'autres essences.

Se référant au message du chef du service des eaux, il décide de procéder immédiatement à la mise en œuvre des travaux de forage du nouveau puits.

Il décide de nommer M. Michel Peney chef de l'organisme local de protection civile, en remplacement de M. Marc Renaud, démissionnaire.

Vers le télésiège de Valerette

Le comité d'initiative pour la construction d'un télésiège Les Giettes - Valerette clora la souscription à la fin janvier. Une assemblée constitutive sera convoquée le mois prochain et l'on pense que les travaux pourront débuter sans tarder.

DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

Ensevelissement de M. Salamin

Une foule très nombreuse a accompagné, mardi matin, M. Emile Salamin à sa dernière demeure au cimetière de Sierre. On notait la présence de plusieurs sociétés locales et également le conseil communal en corps ainsi que du secrétaire communal.

Pour la fête cantonale de chant

Les 2 et 3 juin prochains, Sierre accueillera les chanteurs de tout le canton et un comité d'organisation vient d'être définitivement désigné pour diriger cette grande manifestation. Il sera présidé par M. Salzmann qui s'entourera de toute une gamme de collaborateurs. C'est l'équipe habituelle pour l'organisation de manifestations importantes à Sierre et lorsque l'on sait que la ville organise quelque chose, il n'est plus nécessaire de se creuser les méninges pour savoir quel en sera le comité directeur.

Souhaitons simplement que tout se passe au mieux pour le bon renom de notre ville, nous réservant de revenir, une fois la manifestation passée, sur la composition de ce comité où les personnalités radicales ne sont pas nombreuses...

DISTRICT DE CONTHEY

CONTHEY

Au Conseil communal

Après délibérations, le Conseil communal a décidé de maintenir pour 1962 le même coefficient qu'en 1961 pour l'imposition communale.

En remplacement de M. Jean Rapillard, démissionnaire, le Conseil a nommé M. Marc Germainier, président de la commission des finances, président de la Chambre pupillaire. Dans la commune, on se prépare d'autre part à l'élection complémentaire qui devra désigner un remplaçant à M. Charles Roh, conseiller ancien président, décédé accidentellement.

Notre article du mercredi

(Suite de la 1re page)

que la Banque nationale, dont la mission fondamentale est la défense de la puissance d'achat du franc, s'en inquiète. Il convient donc de combattre, d'ores et déjà, cette expansion malsaine, génératrice d'une inflation dont les salariés seraient les premières victimes. C'est pourquoi il paraît judicieux de mettre les syndicats en garde contre les prétentions excessives ; mais ce langage ne sera entendu, bien sûr, que si l'on s'abstient d'abord d'élever les prix à la consommation. Il faut pour cela que les milieux du commerce et de l'artisanat soient pleinement conscients de la nécessité qu'il y a de s'imposer une discipline et de lutter pour maintenir les prix bas. Il est possible d'y parvenir si notre économie toute entière a la volonté déterminée de faire preuve de raison, reconnaissant que les intérêts supérieurs du pays ont le pas sur les intérêts particuliers. Dans ce cas, nous n'aurions pas à nous faire de soucis pour l'avenir, même si les efforts entrepris en vue de réaliser l'intégration européenne ne prennent pas le cours que nous désirerions.

†
Les enfants et petits-enfants de feu Henri ROSERENS-ROSERENS, à Orsières, Genève, Nice, Lausanne et Sion ; Les enfants et petits-enfants de feu François MELLAND, à Liddes ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph ROSERENS

leur cher oncle, grand-oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, le 22 janvier 1962, dans sa 79e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, jeudi 25 janvier, à 10 heures 15.

Priez pour lui.

†
La famille de
Monsieur Edouard COQUOZ

très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues lors du deuil qui vient de la frapper, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages et leurs prières ont pris part à sa peine.

†
La Direction médicale et le personnel de Malévoz ont été très éprouvés par le décès de

Madame Paul GUERRATY

épouse du dévoué économiste de l'établissement, survenu le 22 janvier 1962, après une longue maladie.

Nous voudrions assurer M. Guerraty et son fils de la part que nous prenons à leur deuil, et leur exprimons notre profonde sympathie.

Une bonne
soupe à l'oignon
vite prête grâce au
**Potage bâlois
KNORR:**

- 1 préparer un savoureux Potage bâlois Knorr;
- 2 faire revenir légèrement de fines tranches d'oignons et les mouiller de vin blanc;
- 3 verser le tout dans le Potage bâlois Knorr et servir!



Un vrai régal
de chez nous!

QUE FAIT LA LOTERIE ROMANDE



**Tirage
samedi
3 février**

Elle offre un billet gagnant sur cinq!

Choisissez 5 terminaisons de
1 à 5 ou de **6 à 0**

Chacun de ces groupes est assuré de gagner un lot.

Les gros lots
100.000 et **60 x 1.000**

Elle a versé jusqu'à maintenant plus de
43 millions

aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique des cinq cantons romands

Tentez votre chance, vous participerez à cette action.

SION La Planta - Ch. post. II c 1800

Cherchons

sommelière

débutante, dans joli café de la campagne.

Tél. au (026) 6 58 64
ou écrire s/ch. P 1758 S
à Publicitas Sion.

J'achète au Vallon de Réchy

**UN MAYEN
ET FORÊT**

Faire offres avec prix à Morard Aristide, Loye/Grône.

A vendre d'occasion

SCIES à ruban

en parfait état ainsi qu'une

remorque

pour monoax Aebi.

S'adresser à André Vergères, Conthey-Place tél. (027) 4 15 39.

LOTO

**LOTO GÉANT de BIENFAISANCE
MARTIGNY**

28 janvier, dès 14 heures

**Casino Etoile
Hôtel Kluser
Messageries**

Fr. 18.000.- de lots

Caroën 2 CV Velomoteur
Sejours à Verbier et Champex
Voyages Suisse
Palma de Majorque (2 personnes) - Paris
Frigo Tente de camping Télévision
Montres en or 9 jambons 20 fromages
et 100 autres magnifiques lots

Exposition des lots :
Mégasin Baguill-Giroud. Carte-abonnement Fr. 30.-

organisé par la
Croix-Rouge et la Colonie de Vacances de Martigny
au bénéfice de leurs œuvres à la montagne et à la mer

Notre fidèle et dévoué collaborateur, M. Emile Darbellay, à Martigny, a demandé sa mise à la retraite pour raison de santé. Pour le remplacer, nous mettons au concours le poste d'

**INSPECTEUR
d'organisation**

pour une partie du Bas-Valais et le sud du canton de Vaud.

Le futur inspecteur est appelé à diriger, seconder, soutenir et former un réseau existant de représentants professionnels de l'ASSURANCE POPULAIRE. Cette équipe de collaborateurs travaille dans toutes les branches d'assurances de LA BALOISE-VIE et de LA BALOISE-ACCIDENTS.

Situation de premier plan pour personnalité dynamique et capable.

Adresser offre, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photographie, à la Direction de LA BALOISE-VIE, service de l'assurance populaire, case postale, Bâle 2.

MARTIGNY
Rue de la Maladière

Pour le **1er avril 1962** ou date à convenir, à louer beaux appartements dans immeuble en construction, doté du dernier confort : chauffage central, eau chaude générale, ascenseur, frigo, antennes radio et T. V., machine à laver, dévaloir, cave, etc.

- 2 pièces et hall, cuisine, bains - W. C. dès Fr. 162,-
- 3 pièces et hall, cuisine, bains - W. C. séparés avec lavabo dès Fr. 189,-
- 4 pièces et hall, cuisine, bains - W. C., douche et W. C. séparés avec lavabo dès Fr. 255,-
- GARAGES chauffés Fr. 37,50

CHARGES EN PLUS

Pour traiter : M. Bernard CONTAT, rue du Simplon 16 - Martigny, tél. 6 19 27.

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

Derniers jours de notre VENTE AU RABAIS

Pendant ces 3 jours

10%

DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

sur tous les articles baissés



Monthey • Martigny • Saxon • Sion • Sierre • Viège

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Judi 25 janvier

7 00 Bonjour - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 55 Bulletin routier 11 00 Podium des jeunes - Omaggio (R. Sturzenegger) - 12 00 Divertissement musical - 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 30 C'est ma tournée - 12 45 Informations - 12 55 Une grand-mère en or massif - 13 05 Grand Prix - 13 25 Le quart d'heure viennois - 13 40 Concerto classico (Ottmar Nussio) - 16 00 Bol d'airs et de chansons - 16 25 Entretien. 16 35 Deux œuvres de Murray Adaskin: Sonatine baroque et Sonate pour piano. 17 00 Radio-jeunesse - 17 35 La quinzaine littéraire - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 Soufflons un peu - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Echec et mat - 20 20 Discoparade - 21 00 Le joueur, d'après le roman de Dostoïevsky 21 30 Concert (en hommage à Carlo Bol-ler) Hadès et Coré, poème chorégraphique - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde - 23 00 Ouvert la nuit. 23 15 Hymne national.

Vendredi 26 janvier

7 00 Réveil en musique - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 7 25 Rythmes et chansons - 7 55 Bulletin routier - 8 00 L'Université radiophonique internationale - 9 00 Musique ancienne - 9 15 Le Pays romand vu par ses poètes - 9 45 Musiciens romands René Gerber et Aloys Fornerod - 10 15 Reprise de l'émission radioscolaire - 10 45 Musiciens romands: Florent Schmitt - 11 00 Sonate (W. Burkhard) - 11 20 Flûte: Trois pièces (Ferroud) - 11 30 Visages d'autrefois - 11 35 Musique légère - 12 00 Au carillon de midi. 12 15 Memento sportif - 12 40 Le courrier du skieur - 12 45 Informations - 12 55 La ronde des menus plaisirs - 13 30 Ballet des quatre saisons (Verdi). 14 05 Orchestre: Obéron, ouverture (C. Maria von Weber) - 14 15 Le Pays romand vu par ses poètes - 14 45 Grands Festivals - 16 00 Le vicomte de Bragelonne - 16 20 L'éventail - 17 15 Symphonie No 2 en si bémol majeur (Joseph Haydn) - 17 40 L'art vocal italien: La Passione - 18 15 A deux pas... - 18 25 La Suisse au micro - 19 15 Informations

OPEL Caravan

A vendre Opel Caravan 1959, état impeccable.

Garage Lugon, Ardon. Tél. (027) 4 12 50 (le matin avant 8 h. ou entre 12 et 13 heures).

On cherche pour tout de suite

sommelière remplaçante

S'adresser au Café-Restaurant des Touristes, tél. (026) 6 16 32.

Toujours à vendre petits PORCS

chez Paul Cretton, à Charrat. Tél. (026) 6 30 87.

A vendre TOPOLINO COMMERCIALE FIAT

4 places, parfait état. Tél. (021) 71 42 60, Morges.

19 25 Le miroir du monde - 19 50 Sérénade - 20 00 Concours d'œuvres de musique légère - 20 35 Evocation: Le théâtre classique - 21 00 Concert - 21 20 Les Six des Eaux pures, de Pierrette Micheloud - 22 10 La Ménestrandie - 22 30 Informations - 22 35 Opéra: Il Mercante di Venezia (Mario Castelnuovo-Tedesco).

Télévision

Judi

17 30 L'heure des enfants - 20 00 Téléjournal - 20 15 En suivant l'explorateur: Henri-Maurice Berney - 20 45 Un film: La lettre - 22 15 Dernières informations - 22 20 Téléjournal.

Vendredi

20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour - 20 30 Comédie théâtrale: Il était une gare, de Jacques Deval - 22 30 Sports-actualités - 22 40 Dernières informations - 22 45 Téléjournal et Carrefour.

Cours des billets

Franc français	85.50	-	88.50
Lire italienne	0.68	-	0.70½
Mark allemand	106.50	-	109
Franc belge	8.50	-	8.75
Pesetas	7.-	-	7.30
Dollar USA	4.29	-	4.33
Livre sterling	12.-	-	12.20

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.



Incrediblement simple à manier

de plus, un excellent rendement, c'est à cela que l'on reconnaît la

BERNINA la machine à coudre de marque suisse la plus achetée.



R. WARIDEL Av. du Gr. St. Bernard MARTIGNY

CONSTANTIN FILS S.A. Rue des Remparts SION

Chauffeur - livreur

Nous cherchons pour entrée immédiate 2 bons chauffeurs-livreurs très consciencieux. Place stable.

Ecrire sous chiffre P 1815 S à Publicitas Sion.

A vendre d'occasion SALLES DE BAIN

complètes ainsi que

FOURNEAUX

potagers émaillés avec ou sans boiler.

S'adresser à André Vergères, Conthey-Place tél. (027) 4 15 39.

A vendre Une voiture

Mercedes Diesel 190

1961, peu roulé. Une voiture

Mercedes Diesel 190

1958, benzine. Lucien Torrent, Grône. Tél. (027) 4 21 22.

PENSION

demandée à Martigny

pour fillette d'une année

Offres à case postale 1518 Martigny-Ville.

Cinemas

Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi: Il suffit d'aimer (Bernadette de Lourdes). - Judi 25, à 14 h. 30: Séance spéciale pour enfants (dès 7 ans).

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi: Tête folle, avec Jean Richard et Annie Cordy.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 24: La guerre ne paie pas. Dès vendredi 26: Le vent de la plaine, avec Burt Lancaster et Audrey Hepburn.

Cinéma REX - Saxon

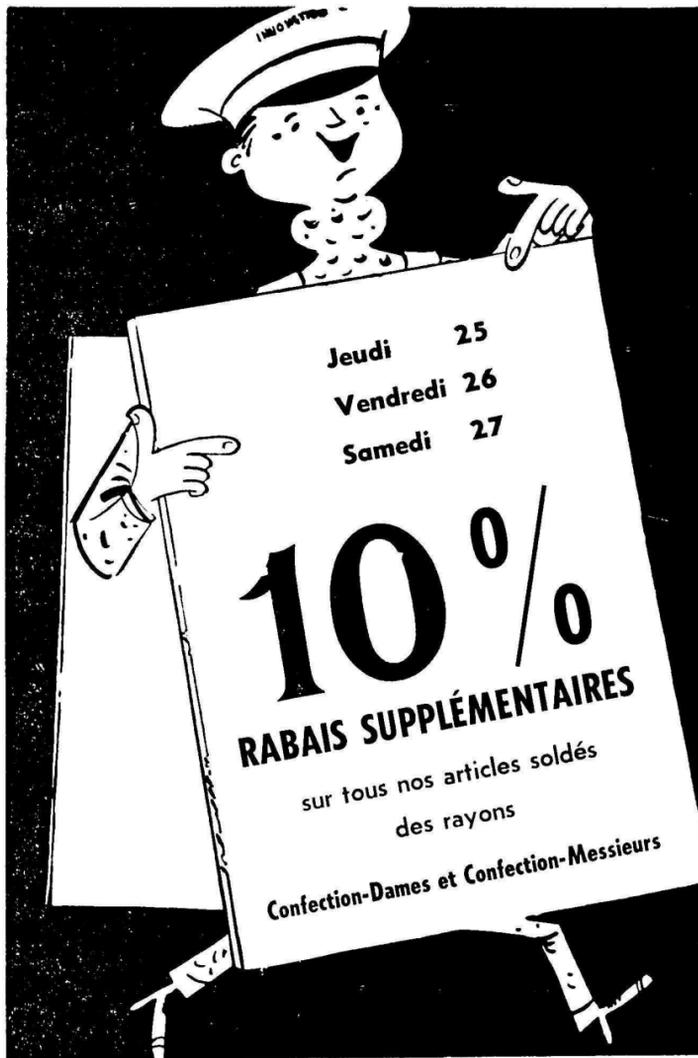
Judi 25: La guerre ne paie pas. Dès vendredi 26: Un taxi pour Tobrouk, avec Lino Ventura et Charles Aznavour.

Enseignes Sérigraphie Sous-verre

BRUNO Mermoud

PEINTRE EN LETTRES

SION, Rue du Seex 28, « Espace » C Tél. 2 46 61



Très touchée par les marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion de son deuil, la famille de Monsieur

Jules CRETENAND de Jean-Pierre Iséables

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa peine, soit par leur présence, soit par l'envoi de lettres de condoléances, de couronnes de fleurs et de dons de messes.

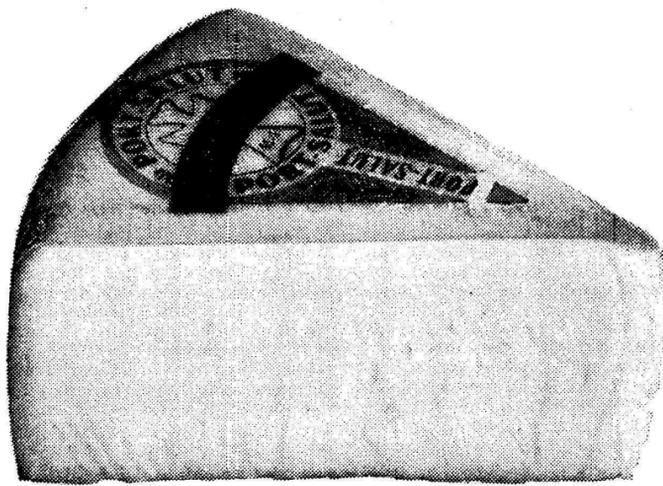
Un merci spécial à la société de chant la « Térésia », à la société coopérative « Union », à la classe 1918, ainsi qu'à la famille samaritaine valaisanne et à ses délégués.

Plaisir gastronomique à prix modéré!

Ce soir à souper: **du Port-Salut, une spécialité bretonne!**

Excellent fromage à pâte mi-tendre, au taux élevé de matières grasses. C'est une friandise nourrissante, fabriquée avec du lait pasteurisé, que les enfants apprécient aussi. Port-Salut

Portion de 190 g net **Fr. 1.15** avec ristourne



cofo toujours mieux

surtout en 1962

Nous demandons pour travaux de montage dans centrales téléphoniques des

monteurs électriciens et mécaniciens

ayant fait apprentissage, ainsi que des

aides - monteurs qualifiés

de 20 à 30 ans, qui seraient mis au courant. - Il est indispensable qu'ils disposent du sens normal des couleurs. - Les candidats sont priés de s'annoncer par écrit ou par téléphone à **M. C. Bruttin, Conducteur des travaux, HASLER SA, Centrale téléphonique, AIGLE.** - Tél. (025) 2 20 11.

RAVOIRE s/ MARTIGNY

Dimanche 28 janvier 1962

DERBY DE L'ARPILLE

organisé par le Ski-Club «MOLIGNON». - 1er départ à 14 heures.

Inscription jusqu'à samedi à 20 heures. Tél. (026) 6 15 42 et 6 16 44.

TRACTEURS d'occasion

- 1 tracteur **KRAMER DIESEL, 15 CV**, modèle 1959 en parfait état. Bas prix.
- 1 tracteur **HOLDER A, 12 DIESEL**, 4 roues motrices, avec relevage hydraulique, modèle 1960 vendu avec garantie et gros rabais.
- 1 tracteur à chenilles **RANSOMES**, modèle 1961 servi 20 heures, cédé avec gros rabais.

Willy Chappot, Machines agricoles, Charrat, téléphone (026) 6 33 33.

Jeudi 25 janvier 1962

RÉOUVERTURE DU CAFÉ de l'Hôtel de Ville A MARTIGNY-VILLE

Mme N. Métral recevra ses clients, amis et connaissances, dès 17 heures.

Entreprise de travaux publics et de construction de route cherche pour chantiers à Lausanne et environs (auto-roues)

contremaîtres et chefs d'équipe

qualifiés. Entrée de suite ou date à convenir. Faire offres accompagnées d'un curriculum vitae et prétentions de salaire s'ch. **PL 30.985 L à Publicitas Lausanne.**

La Malprat

ROMAN D'ÉLISABETH BONTEMPS

16

J'étais comme la victime que la guêpe va attaquer. Je ne savais où parer.

— Que fait-il dans la vie? Combien de temps va-t-il rester au château? Où ira-t-il demain? Quand vient-il chasser à Malprat? Il faut me l'envoyer, monsieur Lafargue, au plus tôt, vous entendez? Si vous êtes mon ami, vous ferez cela pour moi. Répondez.

Comment mes, élèves auraient-ils surnommés cette ahurissante créature? Vif-argent... Mystère... Miss Avide? Pourquoi pas... La Malprat?

— Je vous assure, mademoiselle, je ne sais rien. Je n'ai vu M. Ménarieux que trois fois en tout, dont deux en votre présence. Vous le connaissez certes beaucoup mieux que moi. Je n'ai pas encore été au château de Rastellac.

Elle resta encore bouche entrouverte, ô jolie bouche... sourcils froncés, à me considérer. Puis elle parut prendre une décision.

— Alors, vous ne pouvez m'être d'aucune utilité. Au revoir, monsieur.

Et j'éclatai de rire. Elle était si drôle, ainsi sérieuse. Si gentiment drôle. Comment avais-je pu imaginer un drame? L'atmosphère était légère.

— Vous me renvoyez donc?

Elle soupira:

— Il le faut. Si j'avais su, je ne vous aurais pas demandé de venir.

Puis, craignant sans doute de m'avoir blessé, elle tenta d'expliquer:

— Pardonnez-moi monsieur. Je crois que vous êtes un chic type. Le seul que j'aie rencontré depuis des années. A part Sosthène. Oui, le garde. Lui aussi est très gentil, mais il... enfin bref. Je vous remercie. Je... je m'excuse même de ne pouvoir vous expliquer, vous dire ce que vous vouliez savoir de moi. Je vous répète que je ne mérite pas que vous perdiez votre temps pour moi. J'ai été sensible à votre offre d'amitié. C'est la seule chose que je... j'aurais aimé accepter, si cela m'avait été possible. Je ne peux pas. Pour vous, il vaut mieux que vous oubliiez La Malprat, croyez-moi.

Elle m'avait donné la main en parlant. Un bouleversement inattendu me ploya sur elle.

Elle en tremblait, de l'envie de savoir. Elle mettait à vivre une extraordinaire ardeur. A souffrir aussi, sans doute. Accueillerait-elle ainsi, un jour, le bonheur qui ne manquerait pas de venir à elle? Peut-être... J'éprouvai vaguement que ce ne serait pas sans lutte qu'elle y atteindrait. Trop avide... trop sauvage petite fille. Elle tapa du pied.

— Mais répondez-moi! Elle l'aime?

Je revis le mouvement de cou de Juste de Cavailland, ce ploiement que je n'ai vu qu'aux femmes touchées par l'amour.

— Je crois.

— Et lui?

J'ouvris la bouche et elle posa, d'un geste vif, sa main sur mes lèvres.

— Non, ne répondez pas. Ça m'est égal.

Elle éclata de rire... et arracha ses doigts à l'étreinte de miens.

Cela m'est égal, répéta-t-elle en marchant de long en large. Alors, ils sont fiancés?

— Je ne sais pas, voyons. Je vous affirme que j'ai été surpris de ce qu'a avancé cet homme.

Elle fit claquer ses pouces, esquissa un pas de danse.

— Monsieur Lafargue, que pensez-vous de M. Ménarieux?

Je sentis que je reprenais l'air sévère des jours de composition; air qui m'avait fait surnommer par mes peu respectueux élèves: Monsieur Distance.

— Mademoiselle, je ne saurais...

— Ouais, vous ne l'aimez pas, ça, c'est sûr. Mais ça ne fait rien. Ça ne fait rien. Que savez-vous de lui?

— Mais...

LA MALPRAT

— Oublier? Inconsciente petite Malprat. Ne voyez-vous pas que cela ne m'est plus possible.

Elle ouvrit des yeux immenses, recula, et, une fois encore, je sentis s'échapper de mes paumes l'offrande qu'elle m'avait faite.

— Adieu, en ce cas, monsieur Lafargue.

— Au revoir. Au revoir seulement, mademoiselle La Malprat.

Je passai le seuil, et une pensée domina mon émoi. Je me retournai:

— Je voulais vous dire: les amis chez qui je suis ont une chambre à votre disposition.

J'ajoutai vite, pour prévenir la protestation qui allait m'interrompre:

— Vous serez entièrement libre de faire ce que vous voudrez. Vous pourrez peindre, vous promener à votre gré. Plus tard, on avisera. Ce qu'il ne faut pas, c'est braver Mlle de Cavailland, vous êtes ici chez elle.

— Je le sais. C'est pour cela que j'y reste.

— Mais enfin, pourquoi?

— Parce que je poursuis un but, monsieur, que je ne puis vous dire.

— Mais voyons, vous savez que Mlle de Cavailland est puissante et...

— ... Et sans cœur, et sans pitié, oui, je sais. Je sais tout ce que vous pourrez me dire.

Une fois de plus, il n'y avait plus rien de gentil ni d'amusant en elle. Dressée dans ses blue-jeans noirs, avec sa crinière indomptée sur les épaules, c'était, de nouveau, la dure et âpre fille du marais. Pour toute autre, c'eût été s'humilier que de s'entêter ainsi. Je craignis pour elle, sans raison véritable, car, en fait, je ne pensais pas que Juste de Cavailland allât au-delà d'une expropriation légale. Qu'y avait-il cependant entre ces deux femmes?

— Ecoutez-moi, il est sage de céder. Vous êtes trop seule, trop faible.

Elle me désigna la Vierge sereine sur le mur de chaux.

— Non, monsieur, je ne suis pas seule. Elle me protège, et tous les autres aussi. Ni eux ni moi ne craignons Juste de Cavailland.

Un instant encore, je la considérai avec une ardeur qui faisait de moi un autre homme. Elle commença de s'empourprer.

— Au revoir, dis-je, je reviendrai. Je vous aiderai.

Et je partis en courant. Je repassai les écluses calmées. Je revis la cabane de Sosthène. Le garde était parti. «L'Ambitieuse» flottait sur une mer de joncs et de lotiers immergés. J'entraî dans l'herbe spongieuse et enfonçai aussitôt, jusqu'aux genoux.

Je ramassai l'ancre échevelée d'algues d'Irlande. Je m'affairai au lancement du moteur, à toute la manœuvre de départ. Lorsque je fus dans le profond, barre en main, je me retournai vers la solitude de l'île.

Presque à l'endroit où je venais d'embarquer, La Malprat était debout. Une levée de guifettes aux ailes en lames de faux s'élançait derrière elle, en gerbe. On eût dit une figure de proue de quelque fantastique vaisseau. Elle eut un geste du bras, en réponse au mien. Ses cheveux flottaient comme ceux d'une sirène... Longtemps je l'ai évoquée ainsi, si mince et belle, défiant le sort qui, le soir même, l'écrasait...

CHAPITRE VI

Une voix sortit de la charmille et m'arrêta net sur le gravier crissant.

— Monsieur Lafargue... Comme c'est gentil à vous d'être venu!

Je me retournai. Agnès de Mielles, blonde, vêtue de clair, posait sur le fond de feuillage. Il y avait des roses dans ses mains, un timide sourire sur son visage. Je songeai, méchant: «Tableau classique». Puis je m'avisai qu'elle pourrait m'être alliée.

— Bonjour, mademoiselle. Comment allez-vous? Je venais vous présenter mes respects, ainsi qu'à Mlle de Cavailland.

Agnès de Mielles se détourna, posa ses roses sur la chaise proche:

Votre coin Mesdames...

Propos badins

« J'ai épousé un célibataire endurci ! »

Mon mari ne veut pas d'une « ménagère » pour femme ! C'était un célibataire convaincu. « Pour monter un jour à l'autel, il faut pouvoir laisser son bon-sens au vestiaire comme un parapluie ! » déclara mon fiancé la veille de notre mariage, au grand scandale de mes pauvres parents ! Mais moi, conscient de mon succès, j'étais assise, gonflée d'orgueil, à côté du gibier levé ! Car épouser un homme qui ne demande que cela n'est vraiment pas un tour de force, mais enchaîner un célibataire qui, telle la licorne, ne se laisse apprivoiser que par de charmantes jeunes femmes particulièrement sympathiques, c'est autrement méritoire !

Mais je n'étais qu'au début de mes tribulations ! Dans mon nouveau foyer, je pensais pouvoir extérioriser enfin mon instinct maternel et ménager ; durant des mois, de tous côtés, on m'avait rebattu les oreilles sur le fait qu'un homme, bien qu'il ne l'avoue jamais, ne recherche dans le mariage qu'un coquet confort, une armoire exquisement ordonnée, des chemises irréprochables et une nourriture qui, de l'estomac, va droit au cœur pour y être opportunément convertie en amour !

Ainsi, gaiement, je me mis à cuire. Et, il faut le reconnaître, fort bien ma foi ! Je m'attaquais aux mets les plus savants, ce qui m'occasionnait beaucoup de travail mais vraiment, le plus malin des chefs cuisiniers n'aurait pu faire mieux. Le lavage de l'amorce de vaisselle qui s'ensuivait me prenait naturellement encore du temps. Le soir, je passais le linge en revue, ravaudant les chaussettes et traquant tout bouton un peu lâche ; je repassais avec amour ses chemises jusqu'à ce que leur « poli » en soit quasiment surnaturel.

C'est alors que commença un calvaire qui me mena à deux doigts du désespoir.

Le visage de mon mari s'allongea de jour en jour.

Finalement, il me dit : « Si cuisiner est un de tes péchés mignons, alors je ne veux en rien le contrarier, mais, pour moi, ne me prépare pour ce soir qu'un œuf au plat avec une salade » ! Il était sérieux ! Il n'attribuait aucune importance aux repas qui ne peuvent s'appréter en dix minutes. Dès lors, on en resta à la nourriture simple, ce qui m'enchantait (ne serait-ce que pour contrarier tante Clémentine qui prétend qu'un homme se sauve de chez lui après huit jours si on ne lui sert pas des menus à trois plats trois fois par jour !).

Mais ce n'était pas tout. Peu après, mon mari me parla à nouveau « sérieusement » : « Si tu ne peux pas te passer de raccommodes de chaussettes pour te distraire et que tu ne trouves pas d'occupation plus passionnante, alors je ne dis rien, mon petit oiseau. Mais, moi, je ne porte jamais de chaussettes raccommodées, cela me donne des ampoules aux pieds. D'autre part, je préfère les chemises nylon que je peux laver directement dans la baignoire et qui n'ont pas besoin de repassage ! »

Peu à peu, mon inquiétude croissait. Avec quoi allais-je pouvoir mériter mon titre d'épouse et de « ménagère » si l'on m'escamotait ainsi toute tentative de l'exercer ? Car je ne devais pas tarder à faire la trouvaille déconcertante que mon mari n'était pas seulement le plus modeste des hommes, mais aussi la plus habile et la plus propre des créatures (à part notre chat). J'avais tou-

jours entendu dire, lui et vu, que les hommes sont à la maison des êtres maladroits qui ne trouvent jamais leurs affaires, laissent tout traîner derrière eux et que, à côté d'un garde-manger bien garni, ils sont capables de se laisser mourir de faim faute de savoir se beurre une tartine.

Mais mon mari n'est pas ainsi. Il a vécu des années seul, faisant lui-même son ménage ; il est extrêmement soigneux dans tout ce qu'il fait. Je ne trouve jamais rien à ranger derrière lui. La chambre de bain reluit de propreté lorsqu'il en sort. Son armoire est toujours parfaitement en ordre. Il inscrit sur un billet les choses dont je dois m'occuper. Le nettoyage des chaussures est pour lui une opération de deux minutes.

— Mais enfin, m'exclamai-je un jour au plus fort de mon désespoir, qu'est-ce que je peux donc faire toute la journée ? Est-ce que je dois m'occuper

seulement de moi ? Tu n'as pas du tout besoin de moi !

— Pour autant que je m'en souviens, rétorqua mon mari, dénouant ainsi le nœud qui nous asphyxiait, tu avais une profession avant notre mariage et diverses activités. C'est pour cela que j'ai renoncé à mes principes pour t'épouser ! Je n'ai jamais pu concevoir d'être le mari d'une ménagère ou d'une cuisinière ! Je désirais une partenaire avec laquelle je puisse parler, sortir et m'entretenir. C'est dans la mesure où chacun restera lui-même au lieu de jouer un rôle, que notre mariage aura du sens. On peut mieux profiter du temps libre qu'on passe en commun si l'on s'occupe tous deux entre temps d'une activité intéressante.

C'est ainsi que mon mari refit de moi la femme dont il était tombé amoureux. L'existence ne nous cause maintenant plus de problèmes : comme deux célibataires, nous poursuivons chacun notre travail, mais nous passons des soirées passionnantes à la maison ou à l'extérieur, lorsque chacun a respiré professionnellement un autre air que celui du logis. Et si notre cercle s'élargit un jour, nous résoudrons le problème comme deux célibataires, nous partageant le travail équitablement.

Noflète.

Votre santé

Rester debout est fatiguant

Cela peut paraître absurde mais c'est un fait indéniable : effectuer un travail debout, sans bouger, fatigue beaucoup plus qu'aller et venir sans s'asseoir. Mais la raison en est facilement compréhensible. Le poids d'une personne libre de ses mouvements se répartit beaucoup mieux que celui d'un corps immobilisé pour un travail fixe à un lieu déterminé, car il se porte continuellement sur les mêmes endroits. Et lorsqu'on songe que, outre cet inconvénient, on ne tarde pas à contracter de mauvaises habitudes, les inconvénients s'accroissent. Il en résulte alors des jambes enflées, des jointures fatiguées,

un affaissement de la plante des pieds, etc. Une mauvaise tenue aggrave souvent ces maux. On s'obstine à mettre des souliers dont les talons extravagants ne conviennent pas spécialement au travail. Les chaussures à bouts pointus qui compriment le pied sont tout particulièrement inadéquates pour une personne devant rester debout toute la journée. Avec des talons hauts, les genoux et les articulations des pieds sont immobilisés dans une position forcée, aussi il ne faut pas trop s'étonner si, après une journée, on souffre de crampes, de cors aux pieds, de maux articulaires aux genoux, etc.

Si votre travail ne vous permet pas de vous détendre les jambes de temps à autre, alors il vous faut veiller d'autant plus à ce que, après, vos jambes et vos pieds puissent avoir le mouvement dont ils ont été privés. Se promener est excellent, certes, mais la marche n'est pas suffisante. Pendant la journée, fléchissez les genoux chaque fois que vous y pensez et que vous avez une opportunité de le faire. Ne vous laissez pas aller à adopter une mauvaise tenue des jambes : redressez les genoux chaque fois que vous y pensez, énergiquement ; cela constitue un excellent exercice.

Faites aussi de la gymnastique à la maison. Au coucher comme au lever, effectuez quelques exercices ; faites « jouer » vos doigts de pieds, les écartant le plus possible plusieurs fois ; tournez les pieds sur l'articulation de la cheville en un mouvement circulaire sans bouger cette dernière ; faites de la « bicyclette » couchée sur le dos sur une couche pas trop molle. Si vous les effectuez régulièrement, ces exercices de relâchement sont très importants car ils arrivent à compenser le manque de mouvement dont vous prive votre profession. Les massages des jambes, de bas en haut vers le cœur, sont également recommandés. Dr Sempronius

COMPLIMENT

Deux amies se rencontrent après une longue absence.

— Oh ! mais tu as une mine magnifique.
— N'est-ce pas ! Toi aussi, tu as grossi !

N'abîmez pas vos légumes !

Le lavage des légumes

Depuis quelques années, la nutrition est devenue une science. Cette science s'est occupée de bien des problèmes et, parmi eux, de celui de conserver au maximum les matières nutritives dans les légumes. Nos grands-mères ne connaissaient pas les vitamines et les matières minérales et elles traitaient les aliments avec désinvolture, les laissant cuire indéfiniment. Mais aujourd'hui, on connaît la manière correcte de traiter les légumes ou, tout au moins, on ne devrait pas l'ignorer.

Les spécialistes ont pu établir que l'alération des vitamines débute lorsque les légumes se fanent. Ainsi, première règle, une ménagère doit toujours conserver ce principe : manger les légumes le jour même de leur achat.

Un légume réduit en menus morceaux prématurément perd une grande partie de ses substances nutritives s'il doit attendre longtemps avant d'être finalement apprêté. Mais le dommage qu'il altère le plus un légume, c'est de le cuire trop longtemps. Pour conserver au maximum les substances nutritives, il faut le cuire très peu, à la vapeur.

L'erreur constatée le plus souvent est celle que commet la cuisinière qui laisse tremper trop longtemps ses légumes entiers dans l'eau. Des feuilles de salade

qui y séjournent ainsi une, deux heures, sont littéralement lessivées de leurs vitamines car l'eau des tissus est peu à peu remplacée par de l'eau normale. Pour éliminer les insectes indésirables, il suffit de mettre une poignée de sel dans l'eau de lavage, on agite fortement la salade, puis on la lave encore une fois à l'eau courante.

Il suffit généralement de laver les légumes énergiquement mais brièvement dans une eau plusieurs fois renouvelée. Ce conseil est aussi valable pour les carottes que bien des ménagères ont le tort de couper menu et de laisser tremper pendant des heures. Elles ne doivent ensuite pas s'étonner si leur mets n'a presque plus de goût ! Le légume est-il très sale ? Alors c'est avec une brosse qu'il faut le nettoyer puis il suffit de le rincer à l'eau courante.

Les champignons également sont parfois maltraités. Certes, il ne suffit généralement pas de les secouer pour les nettoyer mais c'est une erreur de les laisser trop longtemps dans l'eau.

Ces conseils sont aussi valables pour les fruits : ne les laissez jamais tremper dans l'eau. Le poisson non plus ne gagne rien à refaire un stage dans l'eau !

Les ménagères qui ne disposent pas d'un frigidaire pendant l'été commettent parfois l'erreur de placer leurs légumes, poissons, etc., dans un récipient rempli d'eau fraîche. C'est encore une erreur ! L'eau ne reste pas froide longtemps et, si elle est changée souvent, toutes les matières nutritives seront vitées noyées !
Barbara Bender.

Femme de famille au Thibet

Comme les hommes sont plus nombreux au Thibet que les femmes, il n'est pas rare d'y rencontrer une femme avec plusieurs maris. Généralement, c'est le fils aîné de la famille qui peut choisir une femme à son goût, mais il doit la partager avec ses frères, voire avec des connaissances de son âge. Ainsi, cette « femme de famille » vit souvent au milieu d'une cour de maris. Et malgré les préjugés on est obligé de reconnaître que ces mariages sont en général heureux, des lois solides étayant ces curieux mariages.

Grandeur et décadence du petit déjeuner

Il existe un proverbe judicieux qu'on a malheureusement tendance à ne plus guère mettre en pratique à notre époque : « Déjeune comme un roi, mange à midi comme un bourgeois et contente-toi le soir du repas d'un mendiant ». Ainsi, s'il convient de commencer la journée avec un repas conséquent pour se maintenir en bonne santé, un repas copieux le soir n'est guère indiqué car il est lourd à digérer.

Malheureusement, à notre époque de perpétuelle agitation, le déjeuner est bien maltraité. Des millions d'êtres déjeunent debout, en deux minutes. Quelle erreur ! Dans les premiers temps de l'humanité le petit déjeuner se prenait plus commodément. Les hommes de l'âge de la pierre déjeunaient car ils faisaient déjà trois repas par jour. Les chasseurs, avant de savoir cultiver céréales et légumes, mangeaient à tous leurs repas de la viande ou du poisson et des fruits.

On a aussi des données très précises sur le petit déjeuner des Egyptiens. Ils mangeaient peu de viande car ils n'en avaient guère, les pâturages étant rares. L'Egypte ayant toujours été un pays surpeuplé où la chasse était pratiquement impossible, la nourriture de ses habitants reposait, dans une proportion de 90 pour cent, sur le pain. Comme supplément, il n'y avait guère que l'oignon et le poireau qui devaient couvrir tous les besoins en vitamines. Comme l'eau du Nil n'était pas potable, la boisson principale consistait en une sorte de bière pauvre en alcool et très acide. On en buvait généralement deux à huit cruches par jour. Les oignons étaient mangés crus avec le pain.

Dans l'ancienne Grèce, on prenait aussi trois repas par jour. Le petit déjeuner se composait de pain, comme pour les Egyptiens, mais c'était du pain sans levain. Hérodote rapporte que les Grecs mangeaient huit à dix de ces pains pour leur petit déjeuner. Dans les maisons aisées on servait en outre du fromage de chèvre et du lait ou du vin.

Egalement chez les Perses, le petit déjeuner se composait principalement de pain ; on le mangeait avec des oignons, du poireau, de l'eau ou de la cresson. Comme boisson, de l'eau chez les bourgeois et du vin chez les princes.

A Rome, le petit déjeuner était enrichi de fruits. Les chroniques de cette époque rapportent qu'on trempait le pain dans du sel ; ce déjeuner bourgeois comprenait en outre des olives et du vin. Les Romains avaient appris à cuire au four chez les Egyptiens, art qu'ils perfectionnèrent. Les

boulangeries romaines offraient à leurs clients non seulement du pain frais dès le petit déjeuner, mais aussi des gâteaux avec et sans sel. L'empereur Tacite, quant à lui, se contentait toujours de pain et de sel.

Les anciens Germains, à cette époque, n'avaient pas encore appris l'art de cuire correctement le pain. Ils mangèrent donc longtemps une bouillie composée de millet ou de seigle ; comme boisson, du lait ou de l'eau. Mais cette bouillie n'était pas, comme ce fut la coutume en France plus tard au moyen âge, servie dans un plat commun pour toute la famille : les Germains disposaient déjà chacun d'une assiette personnelle.

Quant aux petits déjeuners du moyen âge, on en connaît fort bien les détails par de nombreux témoignages écrits. A part le pain, on y servait de la soupe et un verre de vin pour autant que l'aisance de la famille le permettait. Dans celles où il y avait beaucoup d'enfants, la bouillie de millet fit longtemps partie du menu du petit déjeuner. Dans les familles paysannes, on servait en outre du fromage et du séré.

Ainsi, on est bien obligé de le constater, les faits sont là pour le prouver, le petit déjeuner a été considéré de tout temps comme un repas important. Ce n'est qu'à notre époque qu'on s'est mis à le dédaigner : pressé par mille occupations, on se contente d'avalier n'importe quoi en vitesse, entre deux portes. C'est bien regrettable et fâcheux pour la santé.
Martine Romberg

Les Japonais dorment bien

Les Japonais sont si insensibles à l'influence des courants d'air que le mot de « courant d'air » n'existe simplement pas dans leur langue. Ce sont des artistes du sommeil habitués à dormir n'importe où et n'importe comment, quel que soit le bruit qui les environne. Cet art du sommeil, si profitable à leurs nerfs, date sans doute d'une vieille coutume des mères japonaises : elles portent leur enfant sur le dos, attaché dans un fichu, partout où elles vont, dans la rue, à leur travail, etc. C'est ainsi que les enfants apprennent dès leur plus jeune âge à dormir dans les endroits les plus divers lorsqu'ils ont besoin de sommeil, aussi inconfortable que soit leur position et sans être incommodés même par le bruit le plus fracassant. Aussi les insomnies sont-elles encore une notion inconnue au Japon.

Femme sans frontières

Betty Skelton bat tous les records

Dans la vie de Betty Skelton, tout est record : A sept ans, alors qu'elle ne savait encore ni lire ni écrire couramment, elle passait déjà comme une flèche sur la moto de son père dans les rues de sa ville natale, Springfield dans l'Illinois. A douze ans, c'était une conductrice de voiture enthousiaste qui gagne sa première course de junior. A quatorze ans, elle passa illégalement son brevet et, à dix-sept ans, elle était pilote d'essais des usines Ford de Détroit. Trois ans plus tard, elle obtint son diplôme de parachutiste et, aujourd'hui, à trente-trois ans, elle est susceptible d'être choisie comme première femme pour aller dans la lune.

« Elle pense trouver un homme sur la lune ! » disent d'elle ses amis pour la taquiner. Et ils ont peut-être raison car Betty Skelton est une jeune femme ravissante, mais elle a décliné de nombreuses demandes en mariage.

La carrière de Betty faillit se terminer brusquement lors d'une chute en parachute, dans des conditions curieuses où le vent lui joua un bien vilain tour.

UN SAUT DE 14 KM.

« Durant ces trois dernières années, j'ai effectué 765 sauts en parachute », nous raconte Betty. « Généralement, je me laisse tomber en chute libre jusqu'à 2000 mètres. Lorsque l'altimètre indique cette altitude, je déclenche le dispositif de freinage. Or la déveine m'a poursuivie un jour avec acharnement jusqu'à une altitude de 14 000 mètres, aller et retour. J'étais montée dans un avion militaire spécial, en Californie, et je devais amerrir dans un quadrilatère déterminé, à proximité immédiate de la Côte de San Francisco. Mais le vent nous causait du souci. Il est possible que vous deviez en pleine mer ! Votre sauvetage causerait alors bien des difficultés ! » me déclara le chef pilote. Et je compris qu'il voulait ajourner le saut.

Mais lorsqu'on s'est préparé à fond, physiquement et moralement, pour un grand essai, tout retard, toute modification au programme paraît absolument inconcevable. Je fis donc tout mon possible pour convaincre le chef pilote de me laisser sauter.

LE MASQUE A OXYGENE REFUSE DE FONCTIONNER

« Lors de ma chute libre vers la terre, je commençai par remarquer que quelque chose n'était pas en ordre avec mon masque à oxygène. Il ne marchait simplement pas et je risquais l'asphyxie ! Il existe bien sûr une corde de secours qui, lorsqu'on la tire, libère une tuyère de réserve. Mais la manipulation prend du temps et j'étais tout près de l'évanouissement lorsque j'y parvins. Quand je retrouvai mes esprits, je remarquai que l'altimètre

ne fonctionnait pas. Je me décidai alors à ouvrir mes deux parachutes en même temps et à ne pas attendre plus longtemps pour stopper ma chute vertigineuse.

Mais ce ne fut pas la fin des tribulations de la parachutiste. En s'approchant du sol, Betty rencontra des vents brutaux qui s'acharnèrent cruellement contre elle ; la tempête était parfois si forte que le vent plaquait la parachutiste contre les cordes de son parachute, pour, quelques secondes plus tard, la catapulte vers le bas. La danse fantastique se poursuivit ainsi jusqu'à l'amerissage. La vue de Betty s'était brouillée. Finalement, lorsqu'on la repêcha, elle ne se souvenait plus que vaguement de l'extravagant traitement que lui avait fait subir le vent en la projetant de bas en haut et de haut en bas de son parachute : elle avait une commotion cérébrale.

« SAINE COMME UN CHEVAL... »

Comment une femme doit-elle être faite pour être expédiée dans la lune ? Le commandant Martens, chef du centre d'entraînement de Johnsville, estime qu'elle doit avoir l'intrépidité d'un tigre, la santé d'un cheval et la légèreté d'un oiseau ! Or Betty Skelton, outre ces propriétés zoologiques, possède les qualités morales requises. Elle est également fière parce qu'elle sait que si l'on compare l'homme et la femme, proportionnellement à leur poids, c'est cette dernière qui a le plus de ténacité, de force et de substance cérébrale. Les chances de Betty d'être choisie sont grandes. Mais pour mettre toutes les chances de son côté, elle s'est soumise en outre à une cure d'amaigrissement énergique au cours de ces derniers mois. Son poids, primitivement de 49 kilos, a ainsi passé à 41,5 kilos.

Le « poids mouche » qu'est Betty Skelton a fait ses preuves dans la cabine de rotation. Poursuivant son entraînement, elle a en outre quitté l'air et la terre pour l'eau : Il s'agissait aussi de déterminer ses aptitudes de manière précise. Pourvue de nageoires et d'un appareil à oxygène, des mois durant, elle s'est exercée intensivement, jour après jour, régulièrement. Elle est ainsi arrivée à atteindre une profondeur de 40 mètres ; par ces incursions dans les profondeurs sous-marines, tout futur cosmonaute est supposé s'habituer aux conditions causées par l'absence de pesanteur.

Néanmoins, malgré un entraînement énergique et efficace, Betty Skelton ne fait pas encore partie du cercle des élus destinés aux cabines spatiales américaines. Mais elle est optimiste ! Elle ne perd pas courage et continue ses exercices car elle est persuadée qu'elle montera un jour dans une cabine spatiale, lorsque le moment sera venu d'envoyer un couple dans l'espace.
C. Crolling.

Evitez tous frais et formalités à votre famille
en adhérant à une

SOCIÉTÉ DE CRÉMATION

qui vous assure la sépulture de l'avenir.

Adressez-vous pour le Valais à MM. Ami Doudin, à Martigny, ou Ad. Chappot, à Charrat.



Savez-vous que... pendant le jour la bière agit comme un stimulant, tandis que le soir, elle prépare bien au sommeil? Cela vient de ce qu'elle détend. Grâce, en particulier, aux principes amers du houblon, elle libère de la crispation.

La bière est bonne



En prévision de l'agrandissement de nos magasins, nous cherchons pour tout de suite ou époque à convenir

vendeuses

ou débutantes, vendeuses auxiliaires et apprenties vendeuses. - Place stable avec avantages sociaux des grands magasins.

Faire offres avec livret scolaire à la direction



MARTIGNY.

SPORTIFS!

abonnez-vous au „Confédéré“

M
MIGROS

DE NOTRE ASSORTIMENT

Pot. crème de bolets (sach., 4 ass., 75 g. -.50) 100 g.	—66,7
Pot. aux choux-fleurs (sach., 4 ass., 75 g. -.50) 100 g.	—66,7
Petits pois, verts	boîte 1/1 1.—
Petits pois, moyens	boîte 1/1 1.25
Haricots, verts	boîte 1/1 1.25
Haricots secs d'It. «Borlotti» (pa. 620 g. 1.50) 100 g.	—24,2
Cassoulets préparés	boîte 1/1 —90
Semoule de maïs	(paquet 833 g. -.50) kg. —60

Oranges

Paterno « Sang-Sang »

les 2 kg.

1.80

Fontina D'ITALIE

tout gras, bien à point

½ kg.

2.50

Sardines DU PORTUGAL

à l'huile d'olive

(1 boîte 125 g. -.60)

les 4 boîtes

1.90

MIGROS



ET VOICI A NOUVEAU ...

le temps des délicieuses merveilles. Délicieuses et croquantes, c'est leur renommée. Odeur de graisse éliminée. - A des prix Migros (6 pièces, 216 g. 1.—) c'est merveilleux!

Profitez — la saison est courte!

MIGROS VALAIS

Cinéma

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Un véritable chef-d'œuvre filmé qui se classe en vedette de la meilleure production française :

IL SUFFIT D'AIMER

« Bernadette de Lourdes », avec Danièle Ajoret.

Jeudi 25, à 14 h. 30 : Séance spéciale pour enfants (dès 7 ans).

ETOILE
Martigny

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Le grand prix du rire :

TÊTE FOLLE

avec Jean Richard et Annie Cordy.

CORSO
Martigny

6 16 22

Mercredi 24 - (16 ans révolus) - Un document sensationnel :

LA GUERRE NE PAIE PAS

Dès vendredi 26 - (16 ans révolus) - Un monument du film d'action :

LE VENT DE LA PLAINE

CINE
MICHEL
Fully

Jeudi 25 - (16 ans révolus) : Un film de grande valeur historique :

LA GUERRE NE PAIE PAS

Dès vendredi 26 - (16 ans révolus) - Le film dont on parle :

UN TAXI POUR TOBROUK

REX
Saxon

Tél. 6 31 66

MARTIGNY

Nous informons notre clientèle que, par suite de transformations, nos ateliers et magasin seront fermés du 1er au 28 février 1962.

PHOTO DORSAZ MARTIGNY

Aide-infirmière

Personne connaissant les soins aux malades, trouverait place stable et bien rétribuée dans un établissement hospitalier aux environs de Neuchâtel. Vacances et congés réguliers. Entrée pour époque à convenir.

S'adresser à l'administration de l'Hospice de la Côte, à Corcelles sur Neuchâtel.

AUTO-OCCASIONS

- 1 VW Lux 1960, avec toit coulissant, porte-ski, feu de recul.
- 1 Opel Caravan 1959, état de neuf.
- 1 Opel record 1958, avec radio.
- 1 Land-Rover 1951.
- 1 Land-Rover 1957.

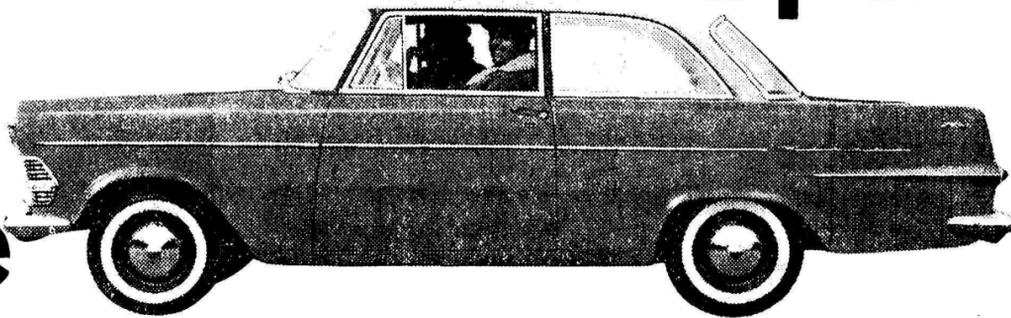
GARAGE LUGON - ARDON

Tél. (027) 4 12 50.

ORH 58/62 N

Opel Record

Par
n'importe
quel temps



Qu'importe le froid, le brouillard ou la neige! ... rien n'arrête l'Opel Record. Son moteur démarre du premier coup, même par -10°.

Vous roulez en toute sécurité, vous vous sentez à l'aise, malgré le vent et le mauvais temps.

Voulez-vous l'essayer?

Opel Record, avec moteur de 1.5 ou 1.7 l, avec 2 ou 4 portes, depuis Fr. 8425.-

Un produit de la General Motors
Montage Suisse

GARAGE J. J. CASANOVA, ST-MAURICE
Tél. (025) 3 63 90

GARAGE J. J. CASANOVA, MARTIGNY
Tél. (026) 6 19 01

Soutenir la concurrence sur les marchés étrangers

Vague d'anticommunisme et Marché commun :

Un langage clair de M. Wahlen

Samedi, devant les délégués du parti agrarien bernois, M. le conseiller fédéral Wahlen a prononcé un discours-ministre dont la qualité dominante a été la clarté et la logique.

Faisant allusion à la vague de chauvinisme anticommuniste qui sévit dans certaines régions de notre pays, M. Wahlen a tout d'abord rappelé ce qu'est le communisme, dénoncé son caractère inhumain asservissant l'homme à l'Etat, le privant de toute dignité, de toute liberté, de tout droit à une existence personnelle. La responsabilité individuelle est le fondement de la démocratie. Nous combattons donc le communisme qui veut nous priver de cette démocratie. Mais combattre le communisme avec ses propres armes conviendrait à lui donner raison car nous tomberions dans ce totalitarisme qui nous dénonçons chez lui. Et ce serait surtout manquer de confiance dans les valeurs de la raison et du civisme de nos concitoyens. C'est pourquoi M. Wahlen a désapprouvé les manifestations de chau-

vinisme en défendant le principe de l'universalité des relations commerciales. Nous n'avons pas à réagir par réflexe de peur, ce d'autant plus que les nations soumises à la dictature communiste comptent sur l'amitié des nations libres.

En ce qui concerne le Marché commun, M. Wahlen a clairement indiqué que le Traité de Rome comporte des incidences politiques et militaires considérables. Y adhérer sans réserves ce serait abandonner une large part de la souveraineté nationale. C'est pourquoi la demande d'entrée dans le Marché commun implique le respect de notre neutralité. Notre pays n'est pas disposé à payer n'importe quel prix son admission, les avantages économiques devant, dans tous les cas, céder le pas au maintien de notre indépendance politique.

Voilà deux problèmes d'actualité exposés avec toute la clarté souhaitable. Espérons que les sages considérations de notre ministre des affaires étrangères seront entendues. g. r.

L'article du mercredi, de M. Joseph Maxit, ancien président du Grand Conseil, aborde le problème de la menace inflationniste pesant sur notre pays et des moyens propres à l'éviter. La voie des conventions collectives doit être choisie de préférence à une réglementation étatique pour enrayer l'augmentation du coût de la production et des prix. M. Maxit en expose avec pertinence les raisons.

Courageuse déclaration d'un évêque espagnol

Dans une lettre pastorale, Mgr Gurpide, évêque de Bilbao, traite de questions sociales et signale des faits significatifs.

« L'Espagne est l'un des pays d'Europe où le revenu annuel par habitant est le plus bas tandis qu'elle occupe le troisième rang parmi les nations du monde en ce qui concerne les dépenses somptuaires. » L'évêque de Bilbao précise, en outre, que « la distribution de la richesse en Espagne entre les divers groupes sociaux introduit des inégalités inconnues dans presque tous les autres pays d'Europe ».

La lettre poursuit : « Le salaire minimum doit être un point de départ et non un but final » et « le climat qu'on rencontre dans nos entreprises industrielles est un climat de tension et de véritable

opposition entre le capital et le travail, ajoute-t-il.

En conclusion l'évêque souligne la nécessité de défendre la dignité des travailleurs espagnols.

Cette courageuse intervention d'un évêque espagnol, venant après quelques autres, traduit, sans aucun doute, l'inquiétude de l'épiscopat de ce pays devant une situation sociale particulièrement retardataire. La situation politique espagnole actuelle fige tout essai de progrès social véritable et il faut craindre, le jour où les structures de l'Etat espagnol évolueront, de profonds remous dans les milieux ouvriers, que le communisme ne manquerait pas alors, d'exploiter.

D'un numéro à l'autre

Ce général SS sera jugé comme Eichmann



Le général des SS Karl Wolff qui avait participé aux pourparlers de capitulation entre l'Italie et les Alliés en 1945, a été arrêté en sa villa du lac de Starnberg, accusé d'avoir participé activement à l'extermination de Juifs.

Budget record des USA : 95 milliards aux dépenses

Le président Kennedy a présenté son premier budget, qui est axé sur le renforcement de la puissance militaire des Etats-Unis, la course à la lune et la défense du dollar. Ce budget, pour l'année financière 1962-1963 commençant le 1er juillet prochain, prévoit pour les dépenses de la nation le chiffre rond de 92 500 000 000 de dollars, et 93 milliards de dollars de recettes, soit un léger excédent d'un demi-milliard.

Les dépenses nationales s'inscrivent ainsi en hausse considérable, de 11 milliards par rapport à celles de l'année 1960-1961.

Le voyage de John Glenn autour de la terre : départ samedi

La NASA a fait savoir officiellement lundi soir que les techniciens du cap Canaveral procèdent actuellement au remplacement d'un régulateur de débit d'oxygène et d'une tubulure de climatisation de la capsule « Mercury » qui servira au lancement du colonel d'infanterie de marine John Glenn, en principe, samedi matin.

Pour ce qui est de la seconde pièce, elle devait servir seulement lors de la phase finale du décompte à rebours des minutes précédant la mise à feu du véhicule porteur. Le système de ventilation du climatiseur du cockpit empêche le futur pilote spatial d'être incommodé par la très forte chaleur qui règne alors dans son habitacle.

Le colonel John Powers, porte-parole de l'équipe des astronautes, a fait savoir que la défaillance détectée lundi matin dans ces deux pièces aurait risqué de provoquer un débit excessif d'oxygène à l'intérieur de la cabine en cas de décompression se produisant lors d'une manœuvre de sauvetage.

Menace de guerre entre l'Inde et le Pakistan

On annonce que la plus grande partie de l'armée indienne est concentrée à la frontière entre l'Inde et le Pakistan. Les observateurs craignent que l'Inde ne soit résolue à régler par la force ses revendications sur le Pakistan.

France : il faut restaurer la République

Plusieurs voix s'élèvent de plus en plus fortes, dans la presse et dans les meetings, pour s'étonner de l'impassibilité du général de Gaulle face à la détérioration constante de la situation intérieure. La restauration de la République est un leitmotiv qui revient fréquemment dans les colonnes des journaux et dans les discours.

Procès de la famille de Léon Blum contre les Editions Larousse

La première Chambre du tribunal de grande instance de la Seine rendra, le 14 février, son jugement dans le procès qui oppose la famille de Léon Blum et la société des amis de Léon Blum à la société des Editions Larousse, à la suite de la publication en 1959 dans le Petit Larousse d'une notice biographique consacrée à l'ancien président du Conseil, où on pouvait lire : « Blum (Karfulkenstein, dit Léon Blum) ».

Au cours des plaidoiries, l'avocat de la maison des Editions Larousse a rappelé que celle-ci avait réparé l'erreur, mais qu'elle n'avait pu le faire dans chacun des 60 000 dictionnaires vendus dans le monde entier. Cette erreur ne provient pas de la maison elle-même, mais du rédacteur de la notice qui a été congédié.

Quant à l'avocat des plaignants, il a insisté sur le fait que cette rédaction remonte, somme toute, à la campagne calomnieuse lancée contre l'ancien leader socialiste par l'hebdomadaire « Gringoire » aujourd'hui disparu.

Bilan tragique en Algérie

La journée de mardi a été celle du plastic et de la grenade en Algérie. Vingt attentats ont fait 14 morts et 31 blessés. On a enregistré d'autre part une vingtaine d'explosions avec dégâts matériels seulement.

Le Japon aussi veut établir des relations avec le Marché commun

M. Ikeda, président du Conseil japonais, a déclaré aux représentants de la presse que le Japon, en abaissant ses tarifs douaniers avec la Grande-Bretagne et la France, espérait ainsi rétablir d'étroites relations avec le Marché commun européen. Il est nécessaire pour le Japon, a dit encore M. Ikeda, de faire de nouveaux efforts sur la voie de la libéralisation. Le Japon a d'autre part l'intention de demander son adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économique (O. C. D. E.)

Des pierres et des quolibets à la gloire

Il y a deux siècles, la Suisse accueillait Jean-Jacques Rousseau à coups de quolibets et même de pierres. Aujourd'hui, on s'apprête à fêter avec faste le 200e anniversaire de la naissance de l'illustre écrivain.

L'Office national du tourisme a préparé un plan de propagande axé sur cet événement. Le marché touristique européen se verra rappeler les thèmes du retour à la verra développés par Rousseau comme principal argument en faveur de nos régions touristiques suisses. Sic transit...

Révélation de la Pravda : les Chinois ont voulu déclencher une guerre mondiale en 1960

« En 1960, l'URSS est intervenue auprès du gouvernement de Pékin pour l'empêcher de se livrer à des actes qui auraient pu déclencher une guerre mondiale ».

Cette révélation extraordinaire a été faite par le journal officiel du parti communiste soviétique, la Pravda.

Le journal russe écrit encore : « Le parti communiste de l'URSS a compris qu'à notre époque, il était possible d'empêcher le déclenchement d'une guerre. La meilleure preuve en est d'ailleurs que ni l'affaire de Suez en 1956, ni celle de Syrie en 1957, ni la tension dans la région de Formose en 1960, ni les opérations militaires à Cuba et au Laos en 1961, n'ont dégénéré. »

C'est la première fois que la presse soviétique revendique la détente intervenue dans l'affaire de Formose, il y a deux ans. Le monde entier croyait alors que les communistes chinois allaient envahir les îles Quemoy et Matsu, bastions avancés de la Chine nationaliste du maréchal Tchang Kai Chek.

Informations pour les vignerons

Contre l'envoi de Fr. 1.— en timbres, vous recevrez un guide pour la fumure de la vigne, vignes chlorosées y compris.

Qui désire connaître les résultats de vendanges des vignes en culture haute, en fuscaux, en taille Guyot à 160 cm., autrement dit qui a besoin de réduire fortement les travaux du feuillage, peut nous écrire.

Aux personnes qui n'ont pas pu suivre la démonstration de défoncement à l'aide d'explosif, mais qui aimeraient utiliser ce moyen, il sera donné l'adresse de vignerons de leur commune capables de les conseiller.

Station cantonale d'essais viticoles - Châteauneuf.

— L'Union valaisanne du tourisme vient d'envoyer son matériel de propagande à l'étranger pour la saison d'été 1962. On pourra se faire plus facilement une idée de l'ampleur de ces envois si l'on sait que les divers containers et caisses représentent près de cinq tonnes de matériel publicitaire.

« Echo » a sauté



Un nouveau satellite artificiel du type « Echo », semblable à celui que l'on pouvait voir traverser le ciel l'an dernier, a été lancé à l'aide d'une fusée « Thor » au Cap Canaveral. Il était destiné à décrire les mêmes orbites que son prédécesseur, mais l'expérience a raté, « Echo » ayant sauté, comme le montre ce document que vient de publier le ministère compétent.

CONFÉDÉRATION

Ce que l'Etat prélève sur un litre d'essence : près de 30 centimes

L'essence coûte, depuis le 15 janvier 1962, 50 centimes le litre pour la normale, dont 18,55 centimes pour les routes, à savoir : 1,08 centime au titre de la péréquation financière intercantonale, 4,07 centimes pour les dépenses routières en général, 2,98 centimes pour les routes principales et 10,42 centimes (avec le supplément d'un sou) pour les routes nationales. L'augmentation, depuis le 15 janvier, est ainsi de près de 40 pour cent, si l'on considère les seuls montants mis à la disposition de la Confédération et des cantons pour l'aménagement du réseau routier. Quant au solde de 31,45 centimes, il se répartit comme suit : prix de la marchandise 20,60 centimes, émolument de statistique 0,22 centime, impôt sur le chiffre d'affaires 1,60 centime, et droits de douane versés à la Confédération 9,03 centimes.

Ni Lucerne ni Engelberg ne seront concurrents de Sion pour les J.O. 1968

Le groupe libéral du Conseil de ville de Lucerne a proposé au gouvernement d'avancer la candidature des villes de Lucerne et d'Engelberg pour les Jeux olympiques d'hiver de 1968.

M. Kopp, maire, a repoussé cette suggestion, estimant que les préparatifs ne pourraient pas être terminés en 1968, mais au plus tôt en 1972. Au reste, M. Kopp a mis en garde contre les frais et les efforts énormes qu'entraîne l'organisation d'une telle manifestation.

La limitation de la vitesse dans les localités

A une question émise du conseiller national Munz, indép. zurichois, qui s'élève contre la violation de la limitation de la vitesse dans les localités, le Conseil fédéral répond qu'un grand nombre de cantons et de villes ont acquis des instruments modernes permettant de contrôler la vitesse des véhicules et les utilisent régulièrement. Les grands cantons procèdent annuellement à plus de 200 000 mesures de vitesse ; les mesures effectuées dans les cantons de moyenne grandeur sont de l'ordre de 50 000 à 70 000 par année. Les dépassements de vitesse sont le fait de 2 à 5 % des conducteurs soumis au contrôle. Les renseignements recueillis révèlent que les contrôles ont lieu sur une grande échelle et que le nombre des cas où la vitesse autorisée est dépassée est relativement bas. Le Conseil fédéral attirera l'attention des cantons, dans la forme appropriée, sur le fait que les contrôles de la vitesse ne doivent pas être négligés mais qu'il faut au contraire les étendre dans la mesure du possible.

L'office fédéral de l'air refuse l'autorisation de construire une cheminée de 300 m. pour les Raffineries du Rhône

L'Office fédéral de l'air a décidé, comme suite à une requête du Conseil d'Etat du canton de Vaud, de refuser l'autorisation de construire dans la plaine du Rhône une cheminée de 300 mètres de hauteur à l'usage de la centrale thermique projetée par un consortium ayant à sa tête l'Energie Ouest Suisse (EOS). La hauteur de la cheminée avait été dictée par la nécessité de parer le plus possible à la pollution de l'air.

L'Office fédéral de l'air considère que cette cheminée constituerait un très gros danger pour la navigation aérienne, vu qu'elle se trouverait dans l'axe de la route aérienne Genève-Sion. Le trafic aérien serait notamment entravé, voire même impossible par mauvais temps, quand les avions doivent voler bas. Or, pour des raisons de sécurité, la cheminée ne pourrait être surveillée qu'à une altitude de 500 mètres au-dessus du sol. Simultanément, les avions doivent aussi voler 300 mètres

au-dessus des nuages. Ainsi par conditions atmosphériques défavorables, tout le trafic serait bloqué. Les appareils qui font le trajet Genève-Sion doivent aussi se tenir à 600 mètres des montagnes pour éviter tout accident.

Les autorités militaires compétentes n'ont pas élevé d'objections contre la construction de la cheminée, mais à condition que celle-ci soit clairement balisée. Or l'Office fédéral de l'air considère qu'un balisage absolument sûr, soit par des feux clignotants, des couleurs voyantes, etc., n'est pas encore possible dans les conditions données.

Ce sont toutes ces raisons, et non pas le fait que des aérodromes privés existent à Bex et à Rennaz, qui ont amené l'Office fédéral de l'air à refuser pour l'instant l'autorisation de construire. Cette décision peut faire l'objet d'un recours au chef du Département fédéral des postes et des chemins de fer.

VAUD

10 candidats pour 7 sièges au Conseil d'Etat

Nous avons présenté lundi les candidats choisis par le parti radical vaudois lors de son assemblée de Pully, soit MM. Oguey, Schumacher et Debétaz. Le parti libéral présentera deux candidats : cette décision du comité cantonal devra être approuvée par le Congrès. Le PAI déposera la candidature de M. M.-H. Ravussin et le POP celle de M. Armand Forel. Les socialistes auront leur assemblée le 4 février. Ils présenteront trois candidats, soit les deux sortants et un successeur à M. Maret, qui ne se représente plus. On aura vraisemblablement ainsi 10 candidats pour 7 sièges.

Le nouveau chancelier d'Etat

Dans sa séance du 19 janvier, le Conseil d'Etat a nommé chancelier de l'Etat de Vaud M. François-A. Payot, docteur en droit à Lausanne, qui remplace M. Ed. Henry, un des trois directeurs de l'Exposition nationale 1964.

FRIBOURG

Une pétition de solidarité à l'égard de M. Paul Genoud

Une pétition a été lancée dans la région du Muret, demandant que M. Paul Genoud, instituteur à Zénauva, élu député sur la liste radicale de Sarine-Campagne, puisse siéger au Grand Conseil. On sait que la direction de l'instruction publique a refusé au nouveau député l'autorisation de siéger. 355 citoyens ont appuyé cette pétition de leur signature. Ainsi, dans le cercle scolaire de M. Genoud, 90 pour cent des électeurs ont témoigné leur sympathie à leur instituteur.